

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 JUIN 2016

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 30
Pouvoirs : 5
Votants : 35

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 07/06/2016

Le 13 juin 2016, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Jean José BETTIOL (remplaçant Daniel DOMPOINT), Hubert BONNET, Christine CIOLFI, André COLLON (remplaçant Christian BAISE), Pascal CUNY, Michel DUROUSSIN (remplaçant Brigitte COULON), Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Christine FORNES, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Marie Christine THEVENET (remplaçant Raymond MOUSSY), Martial THEVENET, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : Christian BAISE (remplacé par André COLLON), Noël CHEYNET (Pouvoir à Jacky DUTRUC), Brigitte COULON (remplacée par Michel DUROUSSIN), Olivier EYRAUD, Christine DESFORGES (Pouvoir Béatrice GUERIN), Daniel DOMPOINT (remplacé par Jean José BETTIOL), Yves DUMOULIN, Yann GALLAY (Pouvoir à Gaëlle LICHTLE), Raymond MOUSSY (remplacé par Marie Christine THEVENET), Chantal NOEL (Pouvoir Pierre PERNET), Claude TRASSARD (Pouvoir à Marc PECHOUX).

Secrétaire de séance : Jacky DUTRUC

OBJET : ASSAINISSEMENT – Opération 65.01 – Acquisition de terrain pour les travaux d'assainissement du hameau de « Bernoud » à Civrieux

M. REY Bernard, Vice-Président en charge de l'Assainissement, indique que dans le cadre de l'opération d'assainissement du hameau de « Bernoud » à Civrieux, la mise en place d'un poste de relevage nécessite l'acquisition d'une surface d'environ 50m² à prendre sur la parcelle ZN 54. Il s'agit d'un terrain nu en prairie, situé en zone N du PLU de la commune.

Un accord amiable est intervenu avec les propriétaires, Mme Odile Marie-France SAVE et M. Louis-Joseph RAY, sur la base d'un prix de 1.20€/m². Accord pour un principal de 60€ HT. La CCDSV prend en charge les frais de géomètre et de notaire pour l'acquisition, estimé à 3500 € HT, soit un total estimé à 3 560 € HT.

Les crédits sont inscrits au Budget assainissement, section d'investissement, opération 65.01.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **Approuve** l'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée à Civrieux ZN 54, pour une surface de 50m², appartenant à Mme Odile Marie-France SAVE et M. Louis-Joseph RAY, au prix de 1.20 €/m² soit 60 € HT au total ;
- ✓ **Autorise** le Président à signer l'acte d'acquisition à intervenir, et toutes pièces administratives, techniques, et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **23 JUIN 2016**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20160613-2016C60-AS
Affichage le :

23 JUIN 2016

A Trévoux, le 14 juin 2016
Le Président,
Bernard GRISON

